

# La composition familiale et la parentalité

Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

## Portrait de la composition familiale

Dans ce portrait, nous nous intéressons à l'influence de la composition familiale sur l'expérience parentale, soit le type de famille (intacte, monoparentale ou recomposée), le nombre d'enfants et l'âge des enfants. Selon les résultats de l'enquête, on constate que près de trois quarts des parents d'enfants de 6 mois à 17 ans vivent dans une famille intacte, composée uniquement d'un couple et de leurs enfants issus de leur union (73 %). 17 % des parents vivent dans une famille monoparentale, tandis qu'environ une famille sur dix est recomposée, avec un enfant provenant d'une union précédente ou issu du couple recomposé.

Ensuite, il convient de noter que 34,4 % des familles ont un seul enfant, tandis que 44,7 % en ont deux, et qu'une famille sur cinq (20,8 %) compte trois enfants ou plus. « Les parents de famille monoparentale sont proportionnellement plus nombreux que les autres à n'avoir qu'un seul enfant (49 %). Enfin, on constate que la proportion de parents vivant avec deux enfants âgés de 6 mois à 17 ans est notamment plus élevée chez les parents de famille intacte (47 %) que chez les autres types de famille. »<sup>1</sup>

Finalement, 42,4 % des parents ont au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans, plus de la moitié (51 %) ont un enfant d'au moins 6 à 11 ans, et 45 % des parents ont au moins un enfant de 12 à 17 ans. « Mentionnons que la situation des parents quant à l'âge des enfants dans la famille est très diversifiée, et varie selon le nombre d'enfants. En effet, certains parents résident avec des enfants se situant dans deux, voire trois groupes d'âge distincts. Pour faciliter l'interprétation des résultats, la variable retenue pour les analyses présentées dans le rapport [de l'enquête et dans ce document] est celle portant sur l'âge du plus jeune enfant de la famille. »<sup>2</sup>



## Situation économique

Plusieurs études ont démontré des liens entre le contexte socioéconomique et le développement des enfants. En effet, la situation économique des parents a un impact direct sur les enfants et l'environnement dans lequel ils vivent. Les problèmes financiers peuvent entraîner des conséquences telles qu'un logement de qualité inférieure, l'insécurité alimentaire et des limitations dans la participation des parents et des enfants à des activités sociales, sportives ou culturelles.

Pour subvenir à leurs besoins, certains parents doivent parfois occuper plusieurs emplois, ce qui réduit le temps qu'ils peuvent consacrer à leur famille. C'est pourquoi il est important de s'attarder à la situation économique des familles lorsqu'on souhaite étudier l'expérience parentale.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à avoir un revenu du ménage faible (37,7 % contre 12,1 % des familles intactes). Elles sont en plus forte proportion également à percevoir leurs revenus comme étant insuffisants pour subvenir aux besoins de leur famille (43,1 %)

et à être assez ou très endettées (13,1 % contre 9,5 % intactes). Puisque leurs revenus sont plus souvent faibles, elles se retrouvent aussi en plus grande proportion à vivre dans un secteur défavorisé sur le plan matériel et social (26 %) que les familles intactes (14,6 %) ou recomposées (14,8 %). Soulignons que parmi les parents de famille monoparentale, les mères sont proportionnellement plus nombreuses que les pères à vivre dans un ménage à faible revenu (45 % contre 26 %). Les mères monoparentales sont également plus nombreuses en proportion que les pères monoparentaux à percevoir leurs revenus comme étant insuffisants (47 % contre 36 %).

**38 % des familles monoparentales ont un faible revenu contre 12 % des familles intactes**

# La composition familiale et la parentalité

Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

En ce qui concerne le revenu, les familles recomposées se retrouvent en forte proportion dans les ménages à revenu moyen-faible (40 %) par opposition aux familles intactes (33 %). Pour la tranche de revenu élevé, les familles intactes s'y retrouvent à 26 % contre 21 % des familles recomposées. Les familles monoparentales sont, quant à elles, en plus forte proportion à avoir un faible revenu (38 % contre 12 % des familles intactes) et un revenu moyen-faible (41 % contre 33 % des familles intactes). Les familles recomposées sont plus nombreuses que les familles intactes à percevoir leurs revenus comme insuffisants (28,9 % contre 22,5 %). Si on s'attarde brièvement à la situation économique selon le nombre d'enfants, nous constatons que, de manière générale, les familles plus nombreuses se retrouvent en plus forte proportion dans les catégories à faible revenu ou moyen-faible revenu (66 % contre 48 % des familles n'ayant qu'un enfant). Par contre, en ce qui concerne la perception de la situation économique, il est intéressant de constater que les familles comptant un enfant, tout comme celles de trois enfants ou plus, sont en proportion similaire à considérer leurs revenus comme étant suffisants, à respectivement 71,7 % et 71 %, en comparaison aux familles de deux enfants, qui se situent à 75,7 %.

## Santé des parents et de leurs enfants

« Le fait qu'un parent ait une santé physique ou mentale fragile peut avoir des répercussions sur la façon dont il s'occupera de ses enfants et vivra sa parentalité. Certains troubles de santé mentale, par exemple, peuvent affecter le niveau d'énergie des parents, leur faculté à gérer les émotions ou leur niveau d'anxiété, et compliquer la réalisation de plusieurs des activités inhérentes au rôle parental (Boily et autres 2016). »<sup>3</sup> Il en est de même si le parent vit avec un(e) conjoint(e) ayant un problème de santé et s'il vit avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement.

On peut se réjouir de constater que la grande majorité des parents (89,3 %) perçoivent leur propre état de santé comme étant bon à excellent. Ce n'est pas le cas pour tous par contre. En effet, la proportion de parents considérant leur état de santé comme passable ou mauvais est plus élevée chez les familles monoparentales (15,6 %) que celles recomposées (10,6 %) ou intactes (9,5 %). Parmi les parents qui n'ont aucun problème, incapacité, maladie ou trouble chronique les limitant dans leurs activités quotidiennes ou dans leur rôle parental, on compte une plus grande proportion de parents vivant dans une famille intacte (82,5 %), que de familles monoparentales (76,5 %) ou recomposées (78,7 %).

« Il est possible que [la perception de santé des parents monoparentaux soit liée], du moins en partie, à la situation économique des parents. Il est reconnu que le statut socioéconomique influence directement d'autres conditions de vie (p. ex. : le logement, l'insécurité alimentaire, les habitudes de vie, etc.), qui peuvent à leur tour entraîner des répercussions sur la santé (Mantoura et Morrison 2016). Les individus vivant en contexte de défavorisation matérielle et sociale sont ainsi plus susceptibles d'être en mauvaise santé physique et mentale que les autres (ASPC 2018 ; Bernier 2021). On parle par conséquent d'inégalités sociales de santé, puisque les écarts de santé peuvent être attribués à des facteurs sociaux touchant des groupes plus vulnérables, ce qui est le cas notamment des familles monoparentales. »<sup>4</sup>

Ensuite, parmi toutes les familles vivant avec un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement (23,2 %), on constate une plus forte proportion chez les



## Le bien-être des enfants EHDA et de leurs parents (élève avec handicap, difficulté d'apprentissage ou d'adaptation)

En réaction à la pandémie, ainsi qu'à la forte inflation et les grèves générales en éducation ayant tenues place à l'automne 2023, une enquête menée au début de l'année 2024 par la Dre Mélissa Généreux, à la demande de la Fédération des comités de parents du Québec et de la English Parents' Committee Association, a été faite sur l'impact des crises sociales sur le bien-être des familles. Elle dévoilait qu'environ **31 % des élèves du primaire et du secondaire âgés entre 5 et 21 ans sont classés EHDA**. Cela inclut les enfants avec handicap (ex. DI, DP, TSA), ceux ayant des difficultés d'apprentissage (ex. dyslexie, dysphasie) ou des difficultés d'adaptation (ex. TDAH, trouble du comportement).

Il a été aussi révélé dans cette enquête que les enfants classés EHDA sont 2 à 3 fois plus enclins que les autres à avoir une faible qualité de vie, au primaire (25 % contre 9 % non EHDA) et au secondaire (31% contre 14% non EHDA). De plus, leurs parents sont presque 2 fois plus nombreux à rapporter une santé mentale passable à mauvaise (24% contre 14% non EHDA).<sup>5</sup>

familles monoparentales (32 %) et recomposées (34,5 %) que chez les familles biparentales intactes (19,6 %). Il en est de même chez les familles ayant 3 enfants ou plus (30,9 %). Notons que statistiquement, plus la famille compte d'enfants, plus fortes sont les probabilités qu'un d'eux ait un problème de santé. De plus, puisque le diagnostic des troubles d'apprentissage ou de comportement ont souvent lieu dans le cadre du parcours scolaire, il est logique de retrouver une plus grande proportion d'enfants ayant un problème de santé de cet ordre parmi ceux d'âge scolaire, soit 28,7 % pour les 6 à 11 ans et 29,6 % chez les 12 à 17 ans, en comparaison à 15,2 % chez les tout-petits.

## Écrans et parentalité

« Si l'utilisation que les enfants font des écrans suscite de l'intérêt tant dans le milieu de la recherche que dans la classe politique, celle que font les parents n'est pas non plus à négliger, car ces derniers sont généralement les premiers modèles de leurs enfants. Leur utilisation des écrans, leurs croyances quant à leurs répercussions sur le développement de leurs enfants ainsi que les pratiques parentales qu'ils adoptent (limites, règles, etc.) sont tous des facteurs à prendre en compte lorsqu'on s'intéresse à l'utilisation que font les enfants des écrans (Hong et autres 2019 ; Domoff et autres 2020). »<sup>6</sup>

Les écrans peuvent donc contribuer à teinter l'expérience parentale, dont les enjeux varient notamment selon l'âge des enfants. Lorsqu'on s'intéresse d'abord à l'interférence des écrans dans la relation parents-enfants, parmi les parents dont le niveau d'interférence est considéré comme élevé, on retrouve en plus forte proportion les familles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (17,8 % contre 9,1 % pour les parents d'adolescents). Les parents de jeunes enfants sont donc plus nombreux à trouver problématique l'utilisation de leur cellulaire ou appareil mobile en présence de leurs enfants.



### Qu'entend-on par interférence sur la relation parent-enfant?

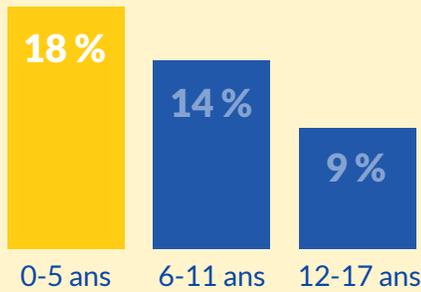
L'interférence des écrans sur la relation parent-enfant mesure l'intensité avec laquelle les écrans peuvent faire obstacle dans les interactions entre un parent et son enfant, soit par son utilisation ou même le fait de penser à ce que le parent pourrait faire avec les écrans (par exemple, les messages et notifications qu'ils pourraient recevoir)

Toutefois, lorsqu'on examine les défis liés au rôle parental dans la gestion des écrans (comme la surveillance des programmes télévisés visionnés par les enfants, le contrôle des jeux auxquels ils jouent, la gestion du temps passé devant les écrans, etc.), on constate que plus de la moitié des parents d'enfants âgés de 2 à 17 ans trouvent la gestion des écrans plutôt ou très difficile. De plus, la proportion des parents d'adolescents trouvant la gestion des écrans très difficile est plus élevée que ceux qui ont de plus jeunes enfants. En effet, parmi les familles pour qui la gestion des écrans est considérée comme étant très difficile, 39,7 % sont des familles dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans (contre, par exemple, 13,2 % pour les 0-5 ans). Il en est de même pour les parents âgés de 50 ans et plus (38,1 %), ce qui est sans doute relié à l'âge des enfants. [Un sondage mené en 2024 par la Fédération des comités de parents au Québec et de l'English Parent's Committee Association, en collaboration avec Dre Mélissa Généreux](#) portant sur l'impact des crises sociales sur le bien-être des familles en venait à un constat similaire : plus l'âge des enfants augmente, plus le temps d'écran est un enjeu et ce, dès la fin du primaire. Il s'agit également, dans la présente enquête, du défi le plus important des parents parmi les aspects de la gestion parentale mesurés, avec une évaluation très ou plutôt difficile à 39,1 %. Les parents de famille monoparentale (29,5 %) ou de famille recomposée (29,6 %) sont aussi plus nombreux en proportion que les parents de famille intacte (24 %) à avoir une gestion des écrans considérée comme très difficile.

Parmi les répercussions des écrans sur les différentes facettes du rôle parental, la vaste majorité (83 %) des parents de famille biparentale s'entendent avec leur conjoint ou conjointe sur les décisions à prendre concernant l'utilisation que leurs enfants font des écrans. De plus, les parents n'ayant qu'un seul enfant (30,9 % contre 37,4 % pour 3 enfants et +) et ceux dont le plus jeune enfant de la famille est d'âge préscolaire (25 % contre 43 % pour les 12-17 ans) sont en moindre proportion à déclarer qu'il y a des tensions et des conflits entre eux et leurs enfants en raison des écrans.

# La composition familiale et la parentalité

Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille



Les parents dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans sont en plus forte proportion à expérimenter un niveau d'interférence parents-enfants élevé en raison des écrans

## Relation coparentale et partage des responsabilités parentales

Tout d'abord, en ce qui concerne le soutien en contexte conjugal, la proportion des parents déclarant bénéficier d'un soutien élevé de la part de leur partenaire est plus grande chez les parents de famille biparentale comptant un seul enfant (53,3 %) ou trois enfants et plus (56,4 %), comparativement à celles en comptant deux (49,9 %), de même que celles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (54,9 %). Les parents de tout-petits sont aussi plus nombreux à ne jamais se sentir critiqués par leur partenaire (30 %), comparativement aux parents dont le plus jeune enfant est d'âge primaire (24 %) ou même secondaire (23 %).

Chez les parents séparés ayant au moins un enfant issu de l'union antérieure, il est encourageant de voir qu'ils sont nombreux à signaler avoir des contacts fréquents avec l'autre parent, soit 60,1 % à tous les jours ou chaque semaine. Cette tendance est observée en particulier chez les familles monoparentales (62 % contre 54 % recomposées), celles avec trois enfants ou plus, que celles avec un seul enfant (68 % contre 54 %) ainsi que celles dont le plus jeune enfant a entre 0 et 5 ans comparativement à celles dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans (71 % contre 47 %). Environ un parent sur cinq (21 %) indique communiquer moins d'une fois par mois ou jamais avec l'autre parent ayant au moins un enfant issu de cette union antérieure. Cette proportion est plus élevée chez les familles recomposées (24,2 %) que chez les familles monoparentales (19,7 %), celles comptant un seul enfant (26,1 %) et celles dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans (30 %).

Ensuite, en ce qui concerne la perception du partage des responsabilités parentales chez les familles biparentales, les mères dont le plus jeune enfant est un tout-petit sont en plus grande proportion à rapporter que le partage se fait de manière égale ou presque avec leur conjoint(e), (44 %) que celles dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans (39,3 %). Il en est de même chez les pères dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (65 %) comparativement aux pères d'adolescents exclusivement (60 %). Il s'agit d'ailleurs du seul critère pour lequel il y a des écarts significatifs en lien avec la composition familiale, autant chez les familles en contexte conjugal que de séparation (pour lesquelles, l'âge des enfants n'a pas d'impact non plus). On note toutefois un gros écart entre la perception des pères et des mères à ce sujet, de même que pour le partage des tâches ménagères et domestiques (aspect mesuré que chez les parents en contexte conjugal), quoi qu'en moindre proportion. La composition familiale n'a pas d'effet significatif sur le partage des tâches ménagères et domestiques au sein des couples.

« Rappelons toutefois qu'il s'agit ici de la perception qu'ont les parents à l'égard du partage des responsabilités et des tâches, et non pas de mesures objectives liées à la quantité de temps passé réellement à réaliser les tâches par chaque partenaire. »<sup>6</sup>



## Qu'entendons-nous par responsabilités parentales?

Dans cette enquête, on inclut dans le partage des responsabilités parentales les 8 volets suivants :

- discipline des enfants
- reconduire les enfants à des loisirs ou chez des amis
- jouer ou faire des activités avec les enfants
- s'assurer qu'ils sont vêtus convenablement, qu'ils ont les cheveux coupés, etc.
- assister aux rencontres d'information de la garderie ou de l'école
- discuter avec les enfants des problèmes qu'ils vivent
- aller aux rendez-vous ou rester à la maison quand les enfants sont malades
- aider aux devoirs, leçons, travaux scolaires, etc.

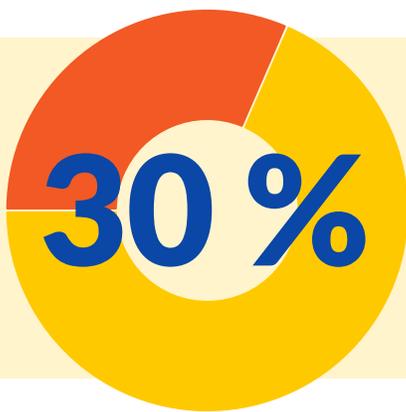
Bien qu'il y a eu une évolution marquante au cours des dernières décennies, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à déclarer assumer seules les responsabilités familiales et les tâches ménagères et domestiques la plupart du temps.

## Réseau social : soutien de l'entourage et pression sociale

On le dit ou l'entend souvent : il faut un village pour élever un enfant. Alors que la présence des grands-parents ou d'autres proches est souvent considérée comme un atout précieux dans la vie des enfants, elle est pour la plupart des parents une source de soutien importante. Cette assistance peut permettre aux parents de prendre un peu de recul et de mieux équilibrer leurs diverses responsabilités.

Les parents dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans sont plus nombreux à ressentir un besoin de soutien élevé (11 %) que les autres groupes d'âge. Par chance, ils sont aussi ceux dont l'entourage est très disponible pour les aider (27 %) comparativement aux parents d'adolescents (22 %) ou ceux dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (36 %). Les parents d'adolescents quant à eux ont un faible besoin de soutien en majorité (60 %). Cependant, lorsqu'ils se retrouvent dans des situations difficiles et se sentent dépassés, ce sont trois parents sur dix dont le plus jeune enfant a entre 12 et 17 ans (30 %) ne se sent jamais ou rarement soutenu. De plus, leur entourage est peu disponible pour les aider (41,5 %). Pour les parents des familles comptant trois enfants ou plus, bien que la variation du niveau de besoin de soutien ne soit pas significative comparativement aux familles comptant un ou deux enfants, ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir un entourage peu disponible que ceux ayant deux enfants (36,3 % contre 33,2 %) et à se sentir rarement ou jamais soutenus lorsqu'ils n'en peuvent plus (29,3 %). Plus de la moitié des familles intactes ont un besoin de soutien faible (55 %), et 26 % d'entre elles bénéficient d'un entourage très disponible (contre 16 % familles monoparentales). Les familles monoparentales quant à elles sont en plus forte proportion à avoir un entourage peu disponible comparativement aux familles recomposées (37,3 % contre 28 %).

Quelles caractéristiques familiales ont le plus d'effets sur la pression sociale ressentie? Les écarts significatifs sont liés au type de famille. En effet, les parents de familles monoparentales (11,9 %) sont plus susceptibles de ressentir de la pression fréquemment de deux sources de plus que les familles biparentales intactes (9,5 %).



**des parents d'adolescents ne se sentent rarement ou jamais soutenus lorsqu'ils n'en peuvent plus**

## Conciliation famille-travail (CFT)

Mentionnons que peu des caractéristiques propres à la composition familiale ont des effets significatifs sur les caractéristiques d'emploi des parents. Voici les éléments les plus évocateurs. Tout d'abord, la proportion de parents en emploi est moindre pour les familles suivantes : celles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (88 %), celles comptant trois enfants ou plus (86 %) et les familles monoparentales (88 %). De plus, les parents dont le plus jeune enfant est un tout-petit sont plus nombreux à travailler moins de 35 heures par semaine comparativement aux parents dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans (14 % contre 12 %). Les parents d'adolescents exclusivement sont, à l'opposé, les plus nombreux à travailler plus de 40 heures par semaine (29 %). Notons également qu'environ un parent monoparental sur cinq travaille plus de 40 heures par semaine (21 %).

# La composition familiale et la parentalité

Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec, financée par le ministère de la Famille

Selon [Statistique Canada](#), les parents d'enfant de 0-5 ans s'absentent en moyenne 12 jours par année pour prendre soin de leurs enfants. Ils sont malheureusement plus nombreux à dire n'avoir accès à aucun jour de maladie payé comparativement aux parents dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans (18 % contre 16 %) ainsi qu'à moins de 10 jours de vacances payées (13 %). Notons toutefois que la Loi sur les normes du travail (LNT) prévoit 2 jours de congés rémunérés pour maladie ou obligations familiales après 3 mois de service continu à temps plein et 2 semaines de vacances rémunérées après un an de service à temps plein, et que celles-ci tendent à augmenter selon l'ancienneté. Ceci suggère peut-être qu'une certaine proportion d'entre eux débutent un nouvel emploi. Un [sondage mené par Concilivi](#) mentionne notamment qu'environ le tiers (34 %) des travailleur(-euse)s exerçant des responsabilités familiales estiment être mal informé(e)s des mesures de CFT disponibles dans leur organisation.<sup>7</sup>

Il n'y a pas d'impact significatif sur le conflit travail-famille en ce qui concerne l'âge des enfants, le nombre d'enfants ou le type de famille.

## Milieu de vie

On évalue la qualité d'un milieu de vie à : la taille du domicile, les bruits du voisinage ou de l'extérieur, les relations avec le voisinage, la qualité de l'air, la sécurité du quartier, la présence et la qualité des espaces verts, la facilité de se déplacer dans le quartier, la proximité des commerces de base et des services.

Les familles monoparentales sont plus susceptibles de percevoir leur milieu de vie de façon peu positive (17,2 %) que les familles intactes (12,3 %) ou même recomposées (13,5 %). Rappelons-nous qu'elles sont également plus susceptibles d'avoir un faible revenu (37,7 %) et de vivre dans un secteur très défavorisé (26 %) ce qui peut expliquer ces résultats. « Les parents qui ont une perception peu positive sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir un niveau plus élevé de stress parental, une gestion parentale considérée comme difficile et un rythme de vie jugé très exigeant. Ces résultats tendent ainsi à confirmer l'importance de tenir compte du milieu de vie lorsqu'on s'intéresse à la parentalité, bien que son influence soit généralement plus indirecte (Lacharité et autres 2015). »<sup>8</sup>



**Globalement, les familles biparentales intactes ainsi que celles comptant trois enfants ou plus sont plus nombreuses à avoir fréquenté presque l'ensemble des divers lieux publics et organismes**

## Lieux publics, organismes communautaires et soutien à la parentalité

De manière globale, les familles comptant trois enfants ou plus sont en forte proportion à fréquenter les divers lieux publics et organismes à l'étude. Il en est de même pour les familles biparentales intactes, comparativement aux recomposées et monoparentales, à l'exception des organismes communautaires Famille ou l'écart entre les types de famille était non significatif.

L'âge du plus jeune enfant de la fratrie est le facteur où les écarts varient davantage. Les familles dont le plus jeune enfant a de 0 à 5 ans ont tendance à visiter en plus forte proportion, et ce au moins une fois par semaine, les parcs et espaces verts (50 %), les piscines ou pataugeoires publiques ou jeux d'eau (24 %) ainsi que les organismes communautaires Famille à raison de quelques fois par année (17 %). Parmi les visiteurs récurrents, les familles dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans fréquentent quant à elles au moins une fois par semaine les bibliothèques (10 %) et les

arénas et terrains de sports (38 %), quelques fois par année ou plus les centres de loisirs et communautaires (40 %) ainsi que les clubs ou les associations sportives quelques fois par mois ou plus (27 %).

En ce qui a trait à l'utilisation des services de soutien à la parentalité, les parents de tout-petits sont plus nombreux à avoir assisté au cours des 12 derniers mois aux ateliers, aux conférences, aux cours et aux formations (21,9 %) de même qu'à avoir fait appel aux services de répit (3,3 %). Les parents monoparentaux sont en plus forte proportion à avoir utilisé le soutien téléphonique que les familles intactes (4,7 % contre 2,6 %). Les services de consultation individuelle, conjugale ou familiale sont quant à eux plus prisés des familles monoparentales (20,5 %), recomposées (15 %) et des parents dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 11 ans que de ceux dont le plus jeune enfant a entre 0 et 5 ans (14 % contre 12 %). Parmi les parents qui disent n'avoir utilisé aucun service mais qui en auraient toutefois eu besoin, on compte en plus forte proportion les parents de famille monoparentale (22 %) et ceux dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (18 %).

## Expérience parentale

Comment les différentes caractéristiques de la composition familiales influent-elles sur leur expérience parentale? Tout d'abord, on parle de **satisfaction parentale** lorsqu'on adresse : si le parent est heureux dans son rôle, s'il apprécie passer du temps avec ces derniers, s'ils sont une source importante d'affection pour lui, si le fait d'avoir des enfants lui procure une vision plus rassurante et optimiste de l'avenir, et s'il les trouve agréables. Les parents d'adolescents sont en plus forte proportion à avoir un niveau de satisfaction parentale moindre (23,8 %), de même que les familles recomposées (25,5 %), et les familles monoparentales (22,4 %) contre 17,2 % pour les familles intactes.

Ensuite, les questions sur le **stress parental** portaient, par exemple, sur le niveau d'accord avec les énoncés suivants : prendre soin de mes enfants me demande parfois plus de temps et d'énergie que j'ai à donner, je me demande parfois si j'en fais assez pour mes enfants et il est difficile pour moi de trouver un équilibre entre mes différentes responsabilités à cause de mes enfants. Les écarts significatifs se trouvent davantage du côté de l'âge et du nombre d'enfants. En effet, les parents dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans et de 6 à 11 ans ont un niveau de stress plus élevé (respectivement 25,8 % et 23,7 %) que les parents d'adolescents (19,3 %), de même que les familles comptant deux (24,7 %) ou trois enfants et plus (26,2 %) contre 20,4 % pour un enfant.

Les parents peuvent rencontrer des défis liés à l'éducation de leurs enfants, et ce, à différents stades de leur vie. On pense notamment à la communication avec eux, à la discipline et l'encadrement, à leur utilisation des écrans, au suivi des apprentissages et travaux scolaires, etc. La proportion de parents ayant une **gestion parentale** considérée comme difficile est plus élevée chez les familles recomposées (24 %) et monoparentales (24 %) comparativement aux familles intactes (16 %). Le niveau de difficulté augmente également avec l'âge des enfants passant de 13,1 % chez les familles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans jusqu'à 24,2 % pour les parents d'adolescents exclusivement.

Les familles avec des tout-petits, celles comptant deux ou trois enfants ou plus (vis-à-vis celles n'ayant qu'un seul enfant), ainsi que les familles recomposées (vis-à-vis monoparentales ou même intactes), font partie des groupes les plus susceptibles d'avoir un **rythme de vie** très exigeant. En effet, on note que la proportion de parents dont le rythme de vie est considéré comme très exigeant est plus élevée chez les familles recomposées (28 %) qu'intactes (23,9 %) et même monoparentales (21,9 %), de même que celles comptant deux enfants (25,2 %) ou trois enfants ou plus (25,9 % contre 21 % pour un enfant) et celles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (27,2 %).

Certains parents s'imposent très souvent de la pression envers leur rôle parental. C'est le cas des parents de familles recomposées à 19,6 % et monoparentales à 17,4 % contre 14,8 % pour les familles intactes, de même que les familles dont le plus jeune enfant est âgé de 0 à 5 ans (16,6 %) comparativement aux familles ne comptant que des adolescents (13,7 %).

## Conclusion

Il va sans dire que la composition familiale, que ce soit du côté de l'âge des enfants, du nombre d'enfants ou du type de famille, semble avoir des répercussions sur de nombreux aspects de la vie de famille. On peut constater que les familles monoparentales ont dans l'ensemble une expérience parentale moins positive que les familles intactes ou recomposées car elles sont plus susceptibles notamment d'avoir un revenu plus faible, une santé passable ou mauvaise et de ne pas avoir accès à un aussi grand réseau de soutien, autant de la part de leurs proches que de l'autre parent. En tant que parent seul, il peut être difficile de trouver du temps de qualité pour soi ou simplement du temps libre pour profiter des services offerts à la communauté et à la parentalité. Peut-on les soutenir davantage, par exemple par des services de relevailles spéciales ou bien des initiatives du côté des employeurs?

Ensuite, si l'on considère l'âge des enfants, les défis liés au rôle des parents varient beaucoup selon l'âge des enfants. Les parents dont le plus jeune enfant est un tout-petit ont tendance à avoir un plus haut niveau de satisfaction, mais vivent également plus de stress, ont un rythme de vie plus exigeant et s'imposent plus souvent de la pression, tandis que les parents d'adolescents exclusivement auront une gestion parentale nettement plus difficile ainsi qu'un niveau de satisfaction parental plus bas. Les parents de tout-petits peuvent jouir notamment d'un réseau de soutien plus présent et feront appel à plus de services pour agrémenter leur vie familiale et les aider dans leur parentalité, ce qui semble être moins le cas des parents d'adolescents. On peut comprendre qu'une certaine distance s'installe à mesure que l'enfant avance en âge entre l'enfant et ses parents et qui peut être amplifiée par l'usage des écrans. Pourquoi les parents d'adolescents se sentent-ils moins soutenus par leur réseau? Est-ce que leur réalité et leurs besoins sont banalisés car leurs enfants sont plus autonomes et donc qu'ils ont par conséquent un besoin de soutien moins élevé? Leurs préoccupations et défis sont différents et méritent d'être écoutés et considérés.

Les données issues de l'enquête sont vraiment riches en ce qui concerne la composition familiale et peuvent susciter des réflexions intéressantes pour mieux comprendre la réalité de chaque type de famille.

L'enquête sur la parentalité, ayant eu lieu en 2022, a inclus des parents âgés de 18 ans et plus, parents d'au moins un enfant âgé de 6 mois à 17 ans présent dans le ménage au moins 14 % du temps. Les parents ont été sélectionnés à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ. La collecte de données s'est déroulée en multimode, au moyen d'un questionnaire web ou téléphonique. Au total, 19 127 parents ont participé à l'enquête, dont 10 088 mères et 9 039 pères. La méthodologie utilisée permet d'inférer les résultats à l'ensemble des parents du Québec avec les mêmes caractéristiques (assurés RAMQ, 18 ans et +, enfants de 6 mois à 17 ans) en raison de la pondération qui permet de tenir compte de la non-réponse. Il est possible que l'impact de la pandémie ait pu influencer les résultats obtenus. Pour plus d'information sur la méthodologie, consultez le <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>

<sup>1,2,3,4,6,8</sup> LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p.

<sup>5</sup> Fédération des comités de parents du Québec, English Parent's Committee Association, en collaboration avec Dre Mélissa Généreux, *Enquête de l'impact des crises sociales sur le bien-être des familles*, 2024

<sup>7</sup> Concilivi, Conseil de gestion de l'assurance parentale, *Sondage auprès des travailleurs du Québec*, 2023